

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 50114

Numéro SIREN : 339 887 333

Nom ou dénomination : ROYET

Ce dépôt a été enregistré le 27/03/2019 sous le numéro de dépôt B2019/002584

Désignation de l'entreprise : SAS ROYET		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 9 RUE DU MOULIN PERRAULT		Durée de l'exercice précédent* 12	
42000 ST ETIENNE			
Numéro SIRET* 33988733300039		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 13 11 22 01 7	
		N-1 13 11 22 01 6	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
Frais d'établissement * AB		AC	
Frais de développement * CX		CQ	
Concessions, brevets et droits similaires AF		AG	
Fonds commercial (1) AH		AI	
Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
Terrains AN		AO	
Constructions AP		AQ	
Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS	
Autres immobilisations corporelles AT		AU	
Immobilisations en cours AV		AW	
Avances et acomptes AX		AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
Autres participations CU		CV	
Créances rattachées à des participations BB		BC	
Autres titres immobilisés BD		BE	
Prêts BF		BG	
Autres immobilisations financières* BH		BI	
TOTAL (II) BJ		BK	
Matières premières, approvisionnements BL		BM	
En cours de production de biens BN		BO	
En cours de production de services BP		BQ	
Produits intermédiaires et finis BR		BS	
Marchandises BT		BU	
Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW	
Clients et comptes rattachés (3)* BX		BY	
Autres créances (3) BZ		CA	
Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE	
Disponibilités CF		CG	
Charges constatées d'avance (3)* CH		CI	
TOTAL (III) CJ		CK	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
Primes de remboursement des obligations (V) CM			
Ecart de conversion actif* (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		IA	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
Créances :			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : SAS ROYET

Néant ☐ *

				Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 74.....720.....)			DA	74 720	74 720	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	247 070	247 070	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence		EK	)	DC		
	Réserve légale (3)			DD	7 472	7 472	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (		Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	)	DF	
	Autres réserves (		Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*	EJ	)	DG	210 425 174 255
	Report à nouveau			DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(34 477)	36 171	
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK			
	TOTAL (I)			DL	505 210	539 687	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
Avances conditionnées			DN				
TOTAL (II)			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	14 223		
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR	14 223		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	39 793	1 906	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs		EI	)	DV	3 393 3 393	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	215 258	225 987	
	Dettes fiscales et sociales			DY	234 136	213 891	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
	Autres dettes			EA	85 476	133 731	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL (IV)			EC	578 056	578 908		
Ecart de conversion passif * (V)			ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 097 489	1 118 596		
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2)	Dont	{	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
				Ecart de réévaluation libre	1D		
				Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	578 056	578 908
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	38 697		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		SAS ROYET				Néant ☐ *			
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	35 283	FB		FC	35 283		65 044
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF		
			FG	1 479 431	FH		FI	1 479 431	1 373 293
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 514 713	FK		FL	1 514 713	1 438 337	
	Production stockée*					FM		(50 730)	
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	63 200	18 902	
	Autres produits (1) (11)					FQ	9	2	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 577 922	1 406 511
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	696 249	507 275	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	10 188	12 943	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	381 568	344 725	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	6 444	7 231	
	Salaires et traitements*					FY	254 518	278 426	
	Charges sociales (10)					FZ	149 350	183 050	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations Sur actif circulant : dotations aux provisions* Pour risques et charges : dotations aux provisions	- dotations aux amortissements*			GA	11 122	32 805	
			- dotations aux provisions			GB			
					GC	35 641	10 929		
					GD	3 623			
	Autres charges (12)					GE	3	17 619	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 548 706	1 395 002
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	29 216	11 508	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	309		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	309		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4 042	4 225	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	4 042	4 225	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(3 733)	(4 225)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	25 483	7 284	

Désignation de l'entreprise : **SAS ROYET**

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	16 303	29 568
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		22 770
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	16 303	52 338
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	65 382	22 811
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	11 149	639
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	76 531	23 451
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(60 228)	28 887
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(267)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 594 535	1 458 849
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 629 012	1 422 678
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(34 477)	36 171
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP	13 121	13 121
	{ - Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	63 200	1 298
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
Cf état annexe		76 531		16 303
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures		Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	15
Permanence ou changement de méthodes	15
Informations générales complémentaires	15
Informations complémentaires (CICE)	15
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	16
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	17
Etat des amortissements	17
Etat des provisions	18
Etat des échéances des créances et des dettes	18
Composition du capital social	19
Fonds commercial	19
Evaluation des immobilisations corporelles	19
Evaluation des amortissements	20
Evaluation des matières et marchandises	20
Evaluation des créances et des dettes	20
Dépréciation des créances	20
Disponibilités en Euros	20
Produits à recevoir	20
Détail des produits à recevoir	21
Charges à payer	21
Détail des charges à payer	22
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	23
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	23
Montant des engagements financiers	24
Informations en matière de crédit bail	24
Engagement en matière de pensions et retraites	24
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	25
Transferts de charges	25

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 097 489.30 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 514 713.41 Euros et dégageant un déficit de 34 477.18- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La société a été victime d'un vol sur un de ses chantiers en janvier 2017.

Le préjudice étant important (60 576 €) et afin de ne pas fausser le résultat d'exploitation, ce vol a été constaté en charge exceptionnelle.

Informations relatives au CICE

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 18 445 €. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit a été porté au crédit du compte 649000.

Le produit du CICE vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice.

La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Le CICE 2016, soit 15 904 €, a permis de financer le besoins en fond de roulement de la société au cours de l'année 2017.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 15 904 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	15 904
Total	15 904

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	159 607		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	269 516		1 326
Installations générales agencements aménagements divers	12 569		
Matériel de transport	190 057		2 968
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	997		
TOTAL	473 139		4 294
Autres participations	301		
Prêts, autres immobilisations financières	1 339		
TOTAL	1 641		
TOTAL GENERAL	634 387		4 294

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		680	158 927	158 927
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		4 326	266 516	266 516
Installations générales agencements aménagements divers			12 569	12 569
Matériel de transport		10 452	182 573	182 573
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			997	997
TOTAL		14 778	462 656	462 656
Autres participations		301		
Prêts, autres immobilisations financières			1 339	1 339
TOTAL		301	1 339	1 339
TOTAL GENERAL		15 759	622 922	622 922

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	39 384	2 596	680	41 300
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	265 838	2 839	4 326	264 352
Installations générales agencements aménagements divers	9 352	1 257		10 609
Matériel de transport	185 256	4 978	10 452	179 782
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	997			997
TOTAL	461 443	9 074	14 778	455 740
TOTAL GENERAL	500 827	11 670	15 458	497 040

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	2 596				
Instal.techniques matériel outillage indus.	2 291		549		
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 257				
Matériel de transport	4 978				
TOTAL	8 526		549		
TOTAL GENERAL	11 122		549		

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges		14 223			14 223
TOTAL		14 223			14 223

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	119 631	35 641			155 272
TOTAL	119 631	35 641			155 272
TOTAL GENERAL	119 631	49 864			169 495
Dont dotations et reprises d'exploitation		39 265			
exceptionnelles		10 600			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 339	1 339	
Clients douteux ou litigieux	177 303	177 303	
Autres créances clients	610 376	610 376	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 992	9 992	
Impôts sur les bénéfices	18 712	18 712	
Taxe sur la valeur ajoutée	88 365	88 365	
Groupe et associés	9 172	9 172	
Débiteurs divers	149 160	149 160	
TOTAL	1 064 419	1 064 419	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	39 793	39 793		
Fournisseurs et comptes rattachés	215 258	215 258		
Personnel et comptes rattachés	13 906	13 906		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 804	15 804		
Taxe sur la valeur ajoutée	202 407	202 407		
Autres impôts taxes et assimilés	2 019	2 019		
Groupe et associés	3 393	3 393		
Autres dettes	85 476	85 476		
TOTAL	578 056	578 056		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 436			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	3 393			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	80.0000	934			934

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS DE COMMERCE	15 245			15 245	
FONDS DE COMMERCE			102 382	102 382	
Total	15 245		102 382	117 627	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	3 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 7 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	4 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Au 31/12/2017, le stock de matières se montent à 13 599 €.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	8 900
Total	8 900

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Détail des produits à recevoir

	Montant
FOURNIS RRR A OBTENIR	
- AGEX Mission 2017	1 800
PRODUIT A RECEVOIR DIV EXPLOIT	
- Régul décennale 2017	5 465
- CCPB Régul 2017	286
- Rembt S/LEXEFACE	1 046
- HSBC	304
Total	8 900

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 096
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 282
Dettes fiscales et sociales	2 019
Autres dettes	2 281
Total	19 677

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Détail des charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACT NON PARVENU	
- In Extenso Exercice 2017	4 728
- FNP PANDRAUD 2017	1 500
- VINCI 12/2017	237
- EDF Dépôt	414
- EDF Dépôt	36
- ENEDIS chantier acierie	1 116
- ENEDIS chantier st chamond	1 116
- VEOLIA Tvx 25/09/17	3 056
- PAJERO 12/2017	480
- FG Investissement 08/2017	1 000
- Solde flotte 2017	600
CLIENTS AVOIR A ETABLIR	
- DA COSTA SANTOS 20%	2 281
TAXE D'APPRENTISSAGE A PAYER	
- T.A. 2017	1 758
ETAT DIVERS A PAYER	
- CVAE 2017 Droit fixe	261
INTERETS COURUS A PAYER	
- COM DE MVT 12/2017	581
- Agios 12/2016	515
Total	19 677

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

Créances :

Sci ROYET ET CIE	14 773 Euros	Compte client
Sarl LE CLOS LA CROISSETTE	31 478 Euros	Compte client
Sarl R.D.TP	26 323 Euros	Compte client
Eurl ROYET MAT	20 000 Euros	Compte client
Eurl 730 IMMOBILIER douteux	10 929 Euros	Compte client
Sarl ROYET INVESTISSEMENT	9 172 Euros	Autres créances
Sci ROYET ET CIE	25 089 Euros	Autres créances
Sarl AFIMMO	10 600 Euros	Autres créances
Sarl IDEES IMMOBILIER	101 000 Euros	Autres créances
Sci FLORENT	1 426 Euros	Autres créances

Dettes :

Sarl R.D.TP	20 029 Euros	Compte fournisseur
Sci ROYET & CIE	4 000 Euros	Compte fournisseur
Florent ROYET	787 Euros	Autres dettes
Georges ROYET	47 829 Euros	Autres dettes
Rémi DARNON		418 Euros Autres
dettes		
Sci ROYET ET CIE	207 Euros	Autres dettes

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		19 953
- Engagement retraite	16 386	
- Engagement crédit-bail	3 567	
Total (1)		19 953

Engagements reçus

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				62 073	62 073
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				50 004	50 004
- exercice				13 121	13 121
Total				63 125	63 125
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				2 481	2 481
Total				2 481	2 481
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				1 086	1 086
Total				1 086	1 086
Montant en charge sur l'exercice				13 121	13 121

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	2 127
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	3 582
45 à 54 ans	11 à 20 ans	9 073
35 à 44 ans	21 à 30 ans	813
moins de 35 ans	plus de 30 ans	792
Engagement total		16 387

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible
- taux d'inflation
- taux d'actualisation 2 % (inflation comprise)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- calcul fait en rapport avec la CCN du bâtiment

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Autres produits exceptionnels	16 303	77180000
Total	16 303	
Charges exceptionnelles		
- Pénalités déductibles	243	67120000
- Pénalités et amendes non déductibles	1 211	67122000
- Charges exceptionnelles diverses	3 352	67180000
- Charges excep. vol sur chantier	60 576	67183000
- DAP Exceptionnelles	549	68712000
Total	65 931	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Transf. de charges excep. vol sur chantier	60 576
Remboursement d'assurance	2 146
Remboursement IJ	479
Total	63 201

Le 18/10/2018
ROYET FLORENT PRESIDENT

« ROYET »

- : -

Société par actions simplifiée au capital de 74 720 €

- : -

Siège social : SAINT ETIENNE (Loire)
9, rue Moulin Perrault

- : -

339 887 333 RCS SAINT ETIENNE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ASSOCIES

DU 28 FEVRIER 2019

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 DECEMBRE 2017

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve l'affectation des résultats proposée par le Président et décide en conséquence d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 34 477,18 euros de la manière suivante :

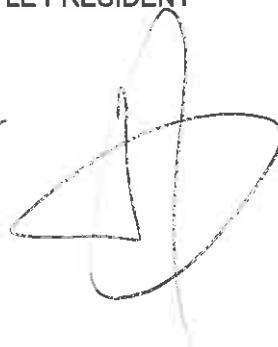
Report à nouveau :	- 34 477,18 €
TOTAL	- 34 477,18 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., il est rappelé qu'aucune distribution de bénéfices n'a été effectuée au titre des exercices visés par ce texte et précédents celui soumis à l'approbation de la présente assemblée.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés à l'assemblée.

LE PRESIDENT

COPIE
CERTIFIÉE
CONFORME



Société ROYET

Société par Actions Simplifiée au capital de 74 720 Euros

9 Rue du Moulin Perrault

42000 SAINT-ETIENNE

Rapports du Commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 Décembre 2017

3. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Associé Unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

4. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité de Direction.

5. Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- *il* identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

Société ROYET

Société par Actions Simplifiée au capital de 74 720 Euros

9 Rue du Moulin Perrault

42000 SAINT-ETIENNE

Rapports du Commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 Décembre 2017

SOMMAIRE

Pages

➤ RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	3
➤ COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2017	6
➤ RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES	22

* * *

Société ROYET
Société par Actions Simplifiée au capital de 74 720 Euros
9 Rue du Moulin Perrault
42000 SAINT-ETIENNE

**Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 Décembre 2017

Aux Associés,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ROYET relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société ROYET à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

2.1 Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

2.2 Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

2.3 Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

3. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Associé Unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

4. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité de Direction.

5. Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Etienne,
Le 20 Février 2019

Le Commissaire aux Comptes
IN EXTENSO Rhône-Alpes

Sébastien Desitter

**COMPTES ANNUELS
AU 31 DECEMBRE 2017**

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	1 300	1 300				
	Fonds commercial (1)	157 627	40 000	117 627	120 222	2 596	2.16
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	266 516	264 352	2 164	3 678	1 514	41.16
	Autres immobilisations corporelles	196 140	191 388	4 751	8 018	3 267	40.74
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations				301	301	100.00
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	1 339		1 339	1 339		
Total II		622 922	497 040	125 882	133 559	7 678	5.75
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	13 599		13 599	23 797	10 198	42.83
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	797 679	155 272	632 407	685 632	53 225	7.76
	Autres créances	275 401		275 401	151 445	123 956	81.85
Comptes de régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	50 201		50 201	115 643	65 442	56.59
	Charges constatées d'avance (3)				8 530	8 530	100.00
	Total III	1 126 880	155 272	971 608	985 036	13 429	1.36
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 749 801	652 312	1 097 489	1 118 596	21 106	1.89

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

1 339

AGEN

Dossier N° 000544 en Euros

Edité le 02/10/2018 à 12:16

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2017	Exercice N-1 31/12/2016	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 74 720)	74 720	74 720		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	247 070	247 070		
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	7 472	7 472		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	210 425	174 255	36 171	20,76
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	34 477	36 171	70 648	195,32
Autres FOND PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	505 210	539 687	34 477	6,39
Autres FOND PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	14 223		14 223	
	Provisions pour charges				
	Total III	14 223		14 223	
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		1 436	1 436	100,00
	Concours bancaires courants	39 793	470	39 322	NS
	Emprunts et dettes financières diverses	3 393	3 393		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	215 258	225 987	10 729	4,75
	Dettes fiscales et sociales	234 136	213 691	20 245	9,46
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	65 476	133 731	49 254	36,08
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	578 056	578 908	852	0,15
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 097 489	1 118 596	21 106	1,89

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

578 056 578 908

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	35 233		35 233	65 044		29 761	45.76
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 479 431		1 479 431	1 373 293		106 138	7.73
Chiffre d'affaires NET	1 514 713		1 514 713	1 438 337		76 376	5.31
Production stockée				50 730		50 730	100.00
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			63 200	18 902		44 298	234.36
Autres produits			9	2		7	296.92
Total des Produits d'exploitation (I)			1 577 922	1 406 511		171 412	12.19
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			696 249	507 275		188 975	37.25
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			10 199	12 943		2 755	21.28
Autres achats et charges externes *			381 568	344 725		36 843	10.69
Impôts, taxes et versements assimilés			6 444	7 231		787	10.68
Salaires et traitements			254 518	278 426		23 908	8.59
Charges sociales			149 350	183 050		33 699	18.41
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			11 122	32 805		21 684	66.10
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			35 641	10 929		24 712	226.12
Dotations aux provisions			3 623			3 623	
Autres charges			3	17 619		17 617	99.99
Total des Charges d'exploitation (II)			1 548 706	1 395 002		153 704	11.02
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			29 216	11 508		17 708	153.87
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits affiliés à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affiliées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		309			309	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		309			309	
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		4 042	4 225		183	4,33
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		4 042	4 225		183	4,33
2. Résultat financier (V-VI)		3 733	4 225		492	11,65
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		25 483	7 284		18 200	249,87
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		16 303	29 568		13 265	44,86
Produits exceptionnels sur opérations en capital			22 770		22 770	100,00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		16 303	52 338		36 035	68,85
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		65 382	22 811		42 571	186,62
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		11 149	639		10 509	25
Total VIII		76 531	23 451		53 080	226,35
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		60 228	28 887		89 115	308,49
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		267			267	
Total des produits (I+III+V+VII)		1 594 535	1 458 849		135 686	9,30
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		1 629 012	1 422 678		206 334	14,50
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		34 477	36 171		70 648	195,32

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 097 489.30 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 514 713.41 Euros et dégagant un déficit de 34 477.18- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 631-1-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La société a été victime d'un vol sur un de ses chantiers en janvier 2017.

Le préjudice étant important (60 576 €) et afin de ne pas fausser le résultat d'exploitation, ce vol a été constaté en charge exceptionnelle.

Informations relatives au CICE

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 18 445 €. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit a été porté au crédit du compte 649000.

Le produit du CICE vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice.

La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

SAS ROYET
42000 ST ETIENNE

Page : 16

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Le CICE 2016, soit 15 904 €, a permis de financer le besoins en fond de roulement de la société au cours de l'année 2017.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 15 904 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	15 904
Total	15 904

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Reévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	159 607		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	269 516		1 326
Installations générales agencements aménagements divers	12 569		
Matériel de transport	190 057		2 968
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	997		
TOTAL	473 139		4 294
Autres participations	301		
Prêts, autres immobilisations financières	1 339		
TOTAL	1 641		
TOTAL GENERAL	634 387		4 294

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		680	158 927	158 927
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		4 326	266 516	266 516
Installations générales agencements aménagements divers			12 569	12 569
Matériel de transport		10 452	182 573	182 573
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			997	997
TOTAL		14 778	462 656	462 656
Autres participations		301		
Prêts, autres immobilisations financières			1 339	1 339
TOTAL		301	1 339	1 339
TOTAL GENERAL		15 759	622 922	622 922

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	39 384	2 596	680	41 300
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	265 838	2 839	4 326	264 352
Installations générales agencements aménagements divers	9 352	1 257		10 609
Matériel de transport	185 256	4 978	10 452	179 782
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	997			997
TOTAL	461 443	9 074	14 778	455 740
TOTAL GENERAL	500 827	11 670	15 458	497 040

SAS ROYET
42000 ST ETIENNE

Page : 13

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob incorporelles TOTAL	2 596				
Instal techniques matériel outillage indus.	2 291		549		
Instal générales agenc.aménag.divers	1 257				
Matériel de transport	4 978				
TOTAL	8 526		549		
TOTAL GENERAL	11 122		549		

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges		14 223			14 223
TOTAL		14 223			14 223

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	119 631	35 641			155 272
TOTAL	119 631	35 641			155 272
TOTAL GENERAL	119 631	49 864			169 495
Dont dotations et reprises d'exploitation		39 265			
exceptionnelles		10 600			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 339	1 339	
Clients douteux ou litigieux	177 303	177 303	
Autres créances clients	610 376	610 376	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 992	9 992	
Impôts sur les bénéfices	18 712	18 712	
Taxe sur la valeur ajoutée	88 365	88 365	
Groupe et associés	9 172	9 172	
Débiteurs divers	149 160	149 160	
TOTAL	1 064 419	1 064 419	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	39 793	39 793		
Fournisseurs et comptes rattachés	215 258	215 258		
Personnel et comptes rattachés	13 906	13 906		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 804	15 804		
Taxe sur la valeur ajoutée	202 407	202 407		
Autres impôts taxes et assimilés	2 019	2 019		
Groupe et associés	3 393	3 393		
Autres dettes	85 476	85 476		
TOTAL	578 056	578 056		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 436			
Montant emprunts et dettes contractés aup ass pers.phys.	3 393			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	60.0000	934			934

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R. 123-186; PCG Art. 831-2 10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS DE COMMERCE	15 245			15 245	
FONDS DE COMMERCE			102 362	102 362	
Total	15 245		102 362	117 607	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	3 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 7 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	4 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Au 31/12/2017, le stock de matières se montent à 13 599 €.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-23)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	8 900
Total	8 900

SAS ROYET
42000 ST ETIENNE

Page : 21

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Détail des produits à recevoir

	Montant
FOURNIS PRR A OBTENIR	
- AGEX Mission 2017	1 800
PRODUIT A RECEVOIR DIV EXPLOIT	
- Régul décennale 2017	5 465
- CCPB Régul 2017	286
- Rembt S/LEXEFACE	1 046
- HSBC	304
Total	8 900

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 096
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 282
Dettes fiscales et sociales	2 019
Autres dettes	2 281
Total	19 677

SAS ROYET
42000 ST ETIENNE

Page : 22

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Détail des charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACT NON PARVENU	
- In Extenso Exercice 2017	4 728
- FNP PANDRAUD 2017	1 500
- VINCI 12/2017	237
- EDF Dépôt	414
- EDF Dépôt	36
- ENEDIS chantier acierie	1 116
- ENEDIS chantier st chamond	1 116
- VEOLIA Tvx 25/09/17	3 056
- PAJERO 12/2017	480
- FG Investissement 08/2017	1 000
- Solde flotte 2017	600
CLIENTS AVOIR A ETABLIR	
- DA COSTA SANTOS 20%	2 281
TAXE D'APPRENTISSAGE A PAYER	
- T.A. 2017	1 758
ETAT DIVERS A PAYER	
- CVAE 2017 Droit fixe	261
INTERETS COURUS A PAYER	
- COM DE MVT 12/2017	581
- Agios 12/2016	515
Total	19 677

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

Créances :

Sci ROYET ET CIE	14 773 Euros	Compte client
Sarl LE CLOS LA CROISSETTE	31 478 Euros	Compte client
Sarl R.D.TP	26 323 Euros	Compte client
Eurl ROYET MAT	20 000 Euros	Compte client
Eurl 730 IMMOBILIER douteux	10 929 Euros	Compte client
Sarl ROYET INVESTISSEMENT	9 172 Euros	Autres créances
Sci ROYET ET CIE	25 089 Euros	Autres créances
Sarl AFIMMO	10 600 Euros	Autres créances
Sarl IDEES IMMOBILIER	101 000 Euros	Autres créances
Sci FLORENT	1 426 Euros	Autres créances

Dettes :

Sarl R.D.TP	20 029 Euros	Compte fournisseur
Sci ROYET & CIE	4 000 Euros	Compte fournisseur
Florent ROYET	787 Euros	Autres dettes
Georges ROYET	47 829 Euros	Autres dettes
Rémi DARNON dettes	418 Euros	Autres
Sci ROYET ET CIE	207 Euros	Autres dettes

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2 9)